

12

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

21 Numéro de dépôt: 84400569.4

51 Int. Cl.: **F 28 D 5/02**, F 28 F 25/06,
F 28 F 1/24

22 Date de dépôt: 21.03.84

30 Priorité: 21.03.83 FR 8304567

71 Demandeur: **BERTIN & CIE**, Boîte Postale No. 3,
F-78370 Plaisir (FR)

43 Date de publication de la demande: 26.09.84
Bulletin 84/39

72 Inventeur: **Blondeau, Michel Honoré**, 68, Rue du Petit
Bois, F-78370 Plaisir (FR)
Inventeur: **Viannay, Stéphane Georges Jean-Marie**, 3,
Passage du Mall Voisins-le-Bretonneux,
F-78180 Montigny-le-Bretonneux (FR)
Inventeur: **Jannot, Marcel Augustin Joseph**, 1 bis Rue
des Sources, F-95200 Sarcelles (FR)

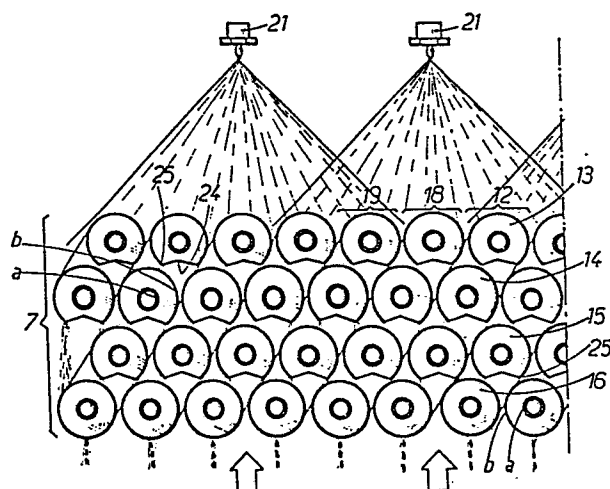
84 Etats contractants désignés: AT BE CH DE FR GB IT LI
LU NL SE

88 Date de publication différée du rapport de
recherche: 24.04.85 Bulletin 85/17

74 Mandataire: **de Boisse, Louis et al**, 37, Avenue Franklin
D. Roosevelt, F-75008 Paris (FR)

54 Réfrigérant fermé à ventilation forcée et à circuit étanche.

57 Le circuit échangeur (7) est constitué d'éléments (12) formés par des tronçons horizontaux de tubes à ailettes circulaires dont la partie inférieure est échancrée. Les tubes peuvent être décalés de part et d'autre d'un plan vertical commun. Les éléments sont disposés les uns à côté des autres sur toute la surface de l'enceinte (1). L'entrée (17) du fluide chaud est prévue à une extrémité des tronçons supérieurs et la sortie (20) du fluide refroidi, à une extrémité des tronçons inférieurs. Une station de traitement (11) de l'eau de refroidissement comporte un circuit de compensation (10) de l'eau perdue par évaporation, des moyens de dosage de l'acidité de l'eau admise par les moyens de compensation et des moyens de rejet contrôlé de l'eau de refroidissement recyclée. Une échancrure (24) est prévue dans la partie inférieure des ailettes.





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0119934
Numéro de la demande

EP 84 40 0569

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 3)
Y	GB-A- 845 844 (GEA) * Page 2, lignes 69-125; figures 1,2 *	1-3, 6, 8	F 28 D 5/02 F 28 F 25/06 F 28 F 1/24
Y	GB-A- 16 582 (TYLER) * Page 2, lignes 45-46; figures 2,4,6 *	1,3,6, 8	
Y	GB-A-2 076 517 (TOKYO SHIBAURA DENKI) * Page 2, lignes 68-76; figures 3a,9,10 *	1,2	
A	FR-A- 618 988 (HAMON) * Page 1, lignes 40-45; figures 1,2 *	7	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 3)
A	FR-A-1 509 810 (DU PONT DE NEMOURS) * Page 8, lignes 33-43; page 10, lignes 65-75; figures 1-3,9A,9B,13,14,20 *	1,4-6, 8	F 28 D F 28 F
A	US-A-3 791 634 (PHELPS) * Colonne 6, ligne 64 - colonne 7, ligne 25; figures 6,7 *	4	
A	BE-A- 500 083 (DE BOCK)		
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 19-11-1984	Examineur FILTRI G.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			Page 2
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. ³)
A	US-A-3 870 485 (SHIRAISHI et al.)		

A	FR-A-1 027 821 (HUET)		

			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. ³)
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 19-11-1984	Examineur FILTRI G.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons ----- & : membre de la même famille, document correspondant	

